

COMPTE RENDU SEANCE DU 9 SEPTEMBRE 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le neuf septembre à 19h00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la Présidence de M. ÉDON Dominique, Maire,

Étaient présents : ÉDON Dominique, GUÉHO Sigrid, GUILLARD Martine, LAMY Christophe, LEBORGNE Aurélie, LEBORRE Michel, LE CAIGNARD Christelle, MORING Pierre, SOUVRAY Jérôme.

Absente : CADILLON Marina,

Excusés : COUSINARD Lydie, RIOUL Xavier,

Secrétaire de séance : Jérôme SOUVRAY, conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Adoption du compte-rendu du 5 juillet 2024

DEMANDE D'AIDE FINANCIERE POUR ACCUEIL PERISCOLAIRE AUPRES DE LA REGION PAYS DE LA LOIRE

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que suite au projet de travaux d'aménagement de l'ancien presbytère en accueil périscolaire au 1 place de l'église, une demande d'aide financière peut être demandée auprès de la Région dans le cadre du Contrat Pays de la Loire 2026 de la Communauté de Communes de l'Huisne Sarthoise. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve l'opération d'aménagement de l'ancien presbytère en accueil périscolaire, sollicite une aide auprès de la Région dans le cadre du Contrat Pays de la Loire 2026 de la Communauté de Communes de l'Huisne Sarthoise et autorise Monsieur le Maire à signer tout document administratif, comptable et financier relatif à cette décision.

APPEL D'OFFRES AMENAGEMENT DE L'ACCUEIL PERISCOLAIRE- CHOIX DES ENTREPRISES

M. le Maire expose au conseil municipal le projet d'aménagement de l'ancien presbytère en accueil périscolaire. Il précise qu'un appel d'offres a été lancé le 17 juin 2024 avec publicité (Médialex) le Maine libre et Ouest France. La date limite pour la remise des offres était fixée au lundi 15 juillet 2024 à 12h. La commission d'appel d'offres s'est réunie le même jour à 17h pour procéder à l'ouverture des plis et à l'examen des candidatures. Au total, plusieurs offres ont été transmises et déclarées recevables :

Lot 1 : Démolition-maçonnerie-assainissement-voirie

Le Batimans 170 000.00€ HT- la Mancelle de Bâtiment et travaux publics 209 166.00€ HT

Lot 2 : Couverture-zinguerie-charpente

Sarl Gasnier 13 165.58€ HT- Trouillet 14 836.20€ HT

Lot 3 : Menuiseries extérieures

Perks 23 000.00€ HT - Menuiserie Lebrun 28 549.75€ HT

Lot 4 : Plâtrerie-isolation-Plafond

Lessinger 21 366.00€ HT

Lot 5 : Menuiseries intérieures

Lessinger 38 177.00 € HT - Menuiserie Antoine 24 040.96€ HT

Lot 6 : Plomberie-chauffage-ventilation

Anvolia 63 948.24€ HT - Breteau 60 500.00€ HT - Paineau-Tortevoie 47 795.90€ HT

Lot 7 : Electricité-éclairage

Guérin Père et fils 22 452.89€ HT - EGE72 19 500.00€ HT - Breteau

20.500.00€ HT - Paineau Tortevoie 24 700.36€ HT

Lot 8 : Peinture-sols souples-tapis de propreté

Eco déco peinture 23 300.00€ HT - Leduc 26 774.84€ HT - GD peinture et sols 27 958.58€ HT

Conformément à l'appel d'offres, la notation prend en compte à 50 % le prix, 30 % la valeur technique (organisation, moyens, délai) et 20 % le délai d'exécution. La commission d'appel d'offres et le maître d'œuvre LUNDI5 dans son rapport, proposent au conseil municipal de retenir le groupement d'entreprises ayant obtenu la meilleure note.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,

DECIDE à l'unanimité de retenir les entreprises selon les lots :

Lot 1 : Démolition-maçonnerie-assainissement-voirie

Le Batimans 170 000.00€ HT

Lot 2 : Couverture-zinguerie-charpente

Sarl Gasnier 13 165.58€ HT

Lot 3 : Menuiseries extérieures

Menuiserie Lebrun 28 549.75€ HT

Lot 4 : Plâtrerie-isolation-Plafond

Lessinger 21 366.00€ HT

Lot 5 : Menuiseries intérieures

Menuiserie Antoine 24 040.96€ HT

Lot 6 : Plomberie-chauffage-ventilation

Paineau-Tortevoie 47 795.90€ HT

Lot 7 : Electricité-éclairage

EGE72 19 500.00€ HT

Lot 8 : Peinture-sols souples-tapis de propreté

Eco déco peinture 23 300.00€ HT

Pour un montant total de : **347 718.19€ HT**

AUTORISE M. le Maire à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de ces travaux.

Dates des réunions :

26/09/2024 à 14h00 préparation du chantier

21/10/2024 Début des travaux

22/10/2024 à 14h00 1^{ère} réunion de chantier (et tous les mardis à la même heure).

DEVIS CHAUDIERE A GRANULES POUR ECOLE PRIMAIRE

Monsieur le Maire présente le devis de l'entreprise PAINÉAU-TORTEVOIE pour la fourniture et l'installation d'une chaudière à granules à l'école primaire en remplacement de la chaudière à fioul. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'installer une chaudière à granules à l'école primaire, valide le devis de l'entreprise PAINÉAU-TORTEVOIE d'un montant de 30 932.24€ HT soit 37 118.69€ TTC, dit que les crédits sont prévus au budget 2024 de la commune et autorise Monsieur le Maire à signer tout document administratif, comptable et financier, se rapportant à cette décision.

DIVERS

- Réunion avec CENOVIA le jeudi 19 septembre à 16h00 à la mairie et à 17h00
Au stade afin de préparer la réunion publique.

Prochaine réunion de conseil : 27 septembre 2024
Séance levée à 20h00